

A une séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Ste-Praxède, tenue le 10 décembre 2018 et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

M. Jean-François Roy
M. Paul Audet
Mme Jacqueline Demers

M. Martin Bussières
M. Marc Bouliane
M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Daniel Talbot. Madame Josée Vachon, directrice générale, est aussi présente.

2018-12-344 Ouverture de la session

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 18 h 30.

Adoptée

2018-12-345 Adoption de l'ordre du jour du 10 décembre 2018

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 10 décembre 2018, tel que présenté.

Ouverture de la séance extraordinaire
Lecture et adoption de l'ordre du jour
Résolution : Dépôt des prévisions budgétaires 2019
Résolution : Adoption du budget 2019
Résolution : Programme triennal d'immobilisations
Questions des personnes présentes
Résolution: Levée de la séance extraordinaire

Adoptée.

2018-12-346 Adoption des prévisions budgétaires 2019

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'adopter le document des prévisions budgétaires 2019 détaillées, tel que déposé et dont les élus ont reçu copie.

Adoptée

2018-12-347 Résolution : Adoption du budget 2019

Il est proposé par M. Paul Audet
Appuyé par M. Marc Bouliane
Et résolu unanimement d'adopter le budget 2019 ci-dessous.

Adoptée.

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PRAXÈDE
BUDGET 2019**

REVENUS

Taxes foncières à \$0.50 / \$100 d'évaluation	525 750\$
Enlèvement des ordures et récupération	75 370
Paiement tenant lieu de taxes	44 750
Imposition de droits	18 200
Autres revenus	3 000
Transfert du réseau routier	63 750
Autres transferts et compensations	16 000
Appropriation du surplus	<u>69 180</u>
TOTAL DES REVENUS :	816 000\$

DÉPENSES

Administration générale	263 920\$
Sécurité publique	156 975
Transport routier	237 940
Hygiène du milieu	85 370
Urbanisme et mise en valeur du territoire	39 795
Loisirs et culture	20 800
Autres frais de financement	1 200
Dépenses en immobilisations	<u>10 000</u>
TOTAL DES DÉPENSES :	816 000\$

* Évaluation imposable au 12-09-2018: 105 150 100 \$
Adoption le 10 décembre 2018

2018-12-348 Programme triennal d'immobilisations

Il est proposé par M. Jean-François Roy
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Praxède adopte le
programme triennal d'immobilisations pour les années suivantes :

2019 : Aucune immobilisation
2020 : Aucune immobilisation
2021 : Aucune immobilisation

Adoptée.

QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

2018-12-349 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Jean-François Roy

Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à 18 h 35.

Adoptée.

Daniel Talbot
Maire

Josée Vachon, sec.-trés.
Directrice générale

Je, Daniel Talbot, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.